


De: **Guy CALIN** guy.calin@paul-calin.com 
Objet: [INTERNET] projet éolien des Charmes à Choilley-Dardenay (52)
Date: 22 mars 2021 à 10:36
À: pref-icpe@haute-marne.gouv.fr



Monsieur le Commissaire enquêteur,

Les projets éoliens participent à la transition énergétique vers les énergies renouvelables,
et aux objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, qui prévoit un quasi doublement de la puissance fournie à l'échéance 2028.
Il faut encourager leur développement dans toutes les zones favorables du territoire, et en mer.

Le projet des Charmes contribuera à l'activité économique, à l'emploi, et au développement du territoire et du département.
Il va dans le sens de l'intérêt général.
En tant qu'acteur économique et employeur du département, et en tant que citoyen, je suis favorable à ce projet.

Cordialement.

Le PDG, Guy CALIN



52100 SAINT-DIZIER

nouveau site : paul-calin.fr